



## **SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION EN GUADELOUPE**

# **E3C: ZÉRO POINTÉ POUR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION**

Nous le savons tous, la réforme du lycée a été menée dans la plus grande précipitation. Le seul objectif était de faire à tout prix des économies. Le nouveau baccalauréat, issu de cette réforme, entrera en vigueur pour la session 2021 et reposera pour 40 % sur un contrôle continu et pour 60 % sur des épreuves finales et un grand oral. C'est dans ce cadre que la fabuleuse idée des épreuves communes de contrôle continu (E3C) a vu le jour.

« L'organisation des épreuves communes de contrôle continu relève de chaque établissement scolaire. Les chefs d'établissement en déterminent les modalités, en cohérence avec les dates retenues pour la commission d'harmonisation académique. L'organisation de ces épreuves se fait, dans le cadre des emplois du temps normaux des élèves au deuxième et troisième trimestre de l'année de première et au troisième trimestre de l'année de terminale. Les choix des sujets sont effectués par le chef d'établissement dans une banque nationale de sujets sur proposition de l'équipe pédagogique ». Les copies anonymisées des E3C sont corrigées sur une plateforme en ligne, avant la tenue de la commission académique d'harmonisation.

### **SÉ SA YO TÉ KA PRÉVWA !**

Cependant, si le ministère tente d'exceller dans l'art de la communication sur le bien fondé et la gestion de sa réforme, force est de constater qu'elle n'est pas capable de respecter ses propres obligations dans l'organisation de ces E3C, démontrant une fois de plus son grand mépris pour les enseignants et les élèves.

En effet, la banque nationale de sujets qui est censée constituer le vivier de sujets pour les E3C, n'est pas capable d'assurer sa fonction car dès son ouverture, elle connaît des « bugs » importants. En octobre dernier déjà, il était impossible de déposer des sujets directement sur la plateforme. Les concepteurs ont donc été contraints d'envoyer les sujets par d'autres voies.

### **MI BAB MI !**

Différentes communications, toutes plus inefficaces et inexactes les unes des autres, ont été faites. Il était admis que les concepteurs de sujets qui avaient déposé des sujets dans la BNS avant les dysfonctionnements ne devaient pas s'inquiéter. Tous étaient récupérables en cas de problèmes. Certains concepteurs ont eu la désagréable surprise de se voir demander à nouveau les sujets devenus tout d'un coup irrécupérables !

### **SA PA SÉRYÉ !**

Le jeudi 28 novembre 2019, un mail du ministère informe les chefs d'établissements du report de l'ouverture de la « banque nationale de sujets » du nouveau bac. Ce n'est pas le 1<sup>er</sup> décembre 2019, comme prévu par le ministère de l'éducation, mais

le 9 décembre 2019,. Les raisons évoquées sont des « difficultés » rencontrées « impliquant des interruptions de service » et précise que « des développements informatique sont intervenus ces derniers jours et sont en cours de déploiement », C'est en ces mots, que le ministère a présenté la situation aux chefs d'établissement et c'est en ce sens que l'information a été relayée auprès de certains collègues.

### **KIVÉDI MINISTÈ KA PRAN GAZ ADAN SA LIMENM MÈT-DOUBOUT !**

Pour l'heure, dans les lycées de l'académie c'est l'inquiétude. Les enseignants sont unanimes à déplorer le manque de temps pour la préparation des élèves pour les E3C de janvier. Si dans la plupart des établissements, les collègues font de leur mieux pour assurer un encadrement pédagogique aux élèves dont le niveau est de plus en plus hétérogène, certains chefs d'établissement n'ont toujours pas réuni leurs équipes pédagogiques. Concernant les E3C en LVA et LVB, les grilles d'évaluations sur les attendus des examens ont été communiquées aux professeurs de langues il y a à peine, deux semaines.

Pire, dans pratiquement tous les lycées de l'académie, les élèves des classes de première générale et technologique n'ont pas encore de manuels scolaires.

### **ZÈLÈV PA NI LIV MEN YO K'AY LÈGZANMEN AN JANVYÉ !**

Compte tenu de ces dysfonctionnements :

- **Le SPEG s'inquiète des résultats des élèves, premières victimes de ce système inégalitaire et injuste.**
- **Le SPEG déplore l'incapacité du ministère à gérer sa propre réforme du lycée.**
- **Le SPEG dénonce le manque de concertation de la direction de certains établissements pour la mise en place des E3C.**
- **Le SPEG dénonce la pression subie par les collègues qui se démènent au quotidien pour la réussite de leurs élèves.**
- **Le SPEG exige le report de ces E3C qui ne font que creuser davantage les discriminations.**

*Pointe-à-Pitre, le 02 décembre 2019*

**Le Conseil Syndical du SPEG**